



Nous CONDAMNONS:

- avec sa dernière énergie l'assassinat du Président de la République du Tchad Idriss Déby Itno;
- La création d'un conseil militaire chargé de remplacer le président tchadien Idriss Déby Itno par son fils Mahamat Idriss Déby Itno, militaire, général quatre étoiles, âgé de 37 ans et commandant de la garde présidentielle;
- La dissolution de l'Assemblée Nationale et du gouvernement.

RAPPELONS

- Que les militaires n'ont pas vocation à diriger un Etat démocratique selon l'UNION Africaine dans les instruments de la CAHDP et la CADEG.

Enfin RECOMMANDONS A LA CEEAC, LA CEMAC, L'UA, La CADHP, L'UN :

- D'exiger le respect scrupuleux de la constitution du Tchad en cas de vacance du Président de la République ;
- D'urger toutes les parties prenantes de prendre en compte la proposition du REDHAC pour la mise en place d'un comité Ad-Hoc de médiation pour la paix et la réconciliation qui sera mené par l'Union Africaine, la CEEAC, la CEMAC, la COPAC, le REDHAC, les partenaires au développement, les pays amis du Tchad afin d'éviter l'embrasement de la situation pour lequel seul les populations et les défenseurs y compris les femmes défenseures paieront le lourd tribut.
- De protéger en cette circonstance particulière les Défenseurs des Droits Humains, les Femmes Défenseures, des journalistes, les militantes et militants de la Démocratie.

Comme pour le passé nous restons disponible pour l'accompagnement des processus de résolution des conflits, de la sécurité humaine, de la consolidation de la paix, et de la protection légale des Défenseur(e)s des Droits Humains, des journalistes et des militant(e)s de la Démocratie en Afrique Centrale.